

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE
NARBONNE

DOMAINE :

Domaine de compétence par
thème

SOUS-DOMAINE :

Environnement

Membres en exercice : 19

Présents : 12

Procurations : 0

Votants : 12

Secrétaire de séance :
LOPEZ Quentin

CONVOCATION EN DATE DU :
12 Février 2026

AFFICHAGE EN DATE DU :
12 Février 2026

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPOT EN SOUS
PREFECTURE LE :

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

N° : 2026_08

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude



Séance du Comité syndical du : 17 Février 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept février, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Gérard LACOMBE, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Quentin LOPEZ, titulaire

Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire

Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Guy CLERGUE, suppléant

Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant

Monsieur Jean-François CID, suppléant

Madame Dominique LORENZO-MACIAS, suppléante

Monsieur Eric RENVOISE, suppléant

La Communauté de Communes « La Domitienne » :

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Jacques MAURAND, suppléant

Absents suppléés :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :

Monsieur Michel JAMMES, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Guy CLERGUE, suppléant

Madame Alexia LENOIR, titulaire, membre du Bureau, titulaire représentée par Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant

Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire, représenté par Monsieur Jean-François CID, suppléant

Madame PONS-PELOFY Sophie, titulaire représentée par Madame Dominique LORENZO-MACIAS, suppléante

Monsieur Jean-Luc RIVEL, titulaire, représenté par Monsieur Eric RENVOISE, suppléant

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jacques MAURAND, suppléant

Objet : Aménagement du Rec de Veyret : Demande d'autorisation d'accès pour les études des Montjoies

Dans le cadre des études en cours pour le projet porté par le SMDA sur le bassin versant du Rec de Veyret (situé sur les communes de Narbonne et Montredon des corbières), un courrier de la DRAC reçu le 03/02/2025 liste un certain nombre de points dont :

- « la prise en charge d'un diagnostic patrimonial de l'ensemble des Montjoies en vue de leur restauration »

Après un premier travail avec notre prestataire pour établir le cahier des charges de ce diagnostic, nous avons sollicité la commune de Montredon, propriétaire des ouvrages (réunion le 21/11/2025 en Mairie) ainsi que les propriétaires riverains des Montjoies (pour l'accès et le nettoyage de la périphérie des montjoies).

Compte tenu du retour négatif de la commune et de certains propriétaires riverains, le Président souhaite solliciter le Préfet de l'Aude afin d'obtenir une autorisation de pénétrer sur les propriétés privées sur la base de l'article 1 de la Loi du 29/12/1892 afin de réaliser cette étude.

La présente délibération doit permettre à Monsieur Le Président de faire la demande d'autorisation auprès de Monsieur Le Préfet de l'Aude.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

<u>Pour</u> :	5 242.07 voix
<u>Contre</u> :	1 966.02 voix
<u>Abstention</u> :	0 voix

LE COMITE SYNDICAL**A LA MAJORITE**

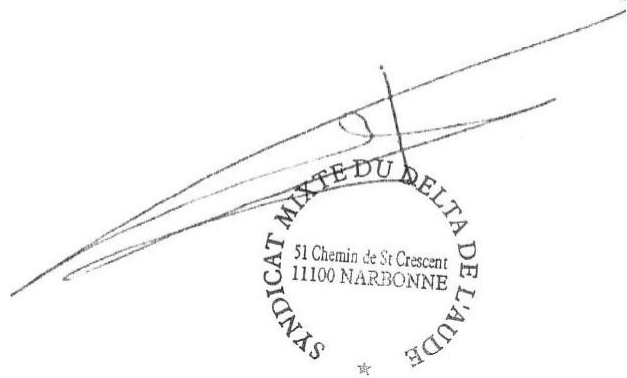
- **AUTORISE** Monsieur le Président à demander l'autorisation d'accès aux parcelles concernées par l'étude d'aménagement du Rec de Veyret.
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier et entreprendre toutes démarches nécessaires à sa réalisation.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.*

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 17 Février 2026

**Le Président,
Xavier BELART**



51 Chemin de St Crescent
11100 NARBONNE

SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDE

★

